



Manuel d'appui à la collecte de données nationales sur l'indicateur ODD 16.7.2 :

Proportion de la population qui pense que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, handicap et groupe de population

Centre de gouvernance d'Oslo du PNUD

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Justification.....	4
3. Indicateurs connexes.....	4
4. Concepts clés et définitions.....	5
5. Pour les Offices nationaux de statistique (ONS).....	5
6. Méthode de calcul de l'indicateur ODD 16.7.2.....	6
7. Exigences de ventilation concernant l'indicateur ODD 16.7.2.....	7
8. Conseils supplémentaires pour remplir les informations dans la plateforme de déclaration.....	10
9. Documents de référence.....	10
Annexe 1 : Module Gouvernance utilisé pour mesurer l'indicateur ODD 16.7.2 tel que défini dans le Questionnaire de l'enquête sur l'ODD 16.....	11

Ce manuel sera révisé périodiquement à mesure que l'indicateur sera affiné, en s'appuyant sur les discussions méthodologiques, les éventuelles nouvelles normes recommandées et les expériences nationales en matière de mesure de l'indicateur ODD 16.7.2.

Si vous avez besoin d'aide pour la collecte, le traitement et le calcul des données pour cet indicateur, ou si vous avez des questions concernant la saisie des données relatives à l'indicateur ODD 16.7.2 via la [Plateforme de déclaration du PNUD sur l'ODD 16](#), veuillez contacter SDG16indicators@undp.org au [Centre de gouvernance d'Oslo du PNUD](#).

1. Introduction

L'indicateur ODD 16.7.2, qui mesure la proportion de la population qui estime que le processus décisionnel est ouvert et réactif, par sexe, âge, handicap et groupe de population, complète l'indicateur 16.7.1.

Les deux indicateurs sont très complémentaires, car la représentation proportionnelle ne garantit pas à elle seule que tous les groupes de population représentés dans les institutions publiques ont un pouvoir de décision égal, ou que tous les groupes de la population nationale ont des chances égales d'exprimer leurs intérêts et leurs préférences et d'influencer la prise de décisions publique. L'indicateur 16.7.2 fournit des informations supplémentaires importantes en se concentrant sur l'ouverture et la réactivité du processus décisionnel, telles que perçues par la population.

Le PNUD a traduit la méthodologie permettant de mesurer cet indicateur en une série de questions, que l'on peut trouver dans le **module d'enquête Gouvernance** du [Manuel de mise en œuvre](#) et du [Questionnaire](#) de l'enquête sur l'ODD 16. Des informations supplémentaires sur cet indicateur sont disponibles dans ses documents intitulés [Métadonnées](#) et [Note d'information sur l'indicateur](#).

2. Justification

L'indicateur ODD 16.7.2 fait référence à la notion d'« efficacité politique », qui peut être définie comme le « sentiment qu'un changement politique et social est possible et que le citoyen individuel peut jouer un rôle dans la réalisation de ce changement ». Cette perception que les gens peuvent avoir un impact sur la prise de décisions est importante, car elle les amène à penser que cela vaut la peine d'accomplir leurs devoirs civiques. Des niveaux élevés d'efficacité politique parmi les citoyens sont considérés comme souhaitables pour la stabilité démocratique. Les personnes qui ont confiance en leur capacité d'influencer les actions de leur gouvernement sont plus susceptibles de soutenir le système de gouvernement démocratique.

La réactivité du système, ou « efficacité externe », peut être définie comme la croyance de l'individu dans la réactivité du système politique, c'est-à-dire les processus d'élaboration des politiques et les décisions gouvernementales qui répondent aux demandes ou aux préférences du public. Il est important de mesurer les niveaux d'efficacité externe dans divers groupes de population, car ils sont corrélés à la confiance dans le gouvernement et les évaluations gouvernementales, ainsi qu'aux perceptions de la légitimité des institutions publiques. Des niveaux plus élevés de réactivité du système devraient également être associés à des niveaux plus élevés de participation politique, comprenant le vote aux élections, et à la satisfaction des gens à l'égard de leur propre vie.

3. Indicateurs connexes

L'indicateur ODD 16.7.2 complète l'indicateur 16.7.1 (sous la même cible 16.7 « Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ») qui s'appuie sur des sources de données administratives pour mesurer la représentation proportionnelle de divers groupes de population dans les institutions publiques. Les deux indicateurs sont très complémentaires, car la représentation proportionnelle ne garantit pas à elle seule que tous les groupes de population représentés dans les institutions publiques ont un pouvoir de décision égal, ou que tous les groupes de la population nationale ont des chances égales d'exprimer leurs intérêts et leurs préférences et d'influencer la prise de décisions publique. L'indicateur 16.7.2 fournit des informations supplémentaires importantes en se concentrant sur l'ouverture et la réactivité du processus décisionnel, telles que perçues par la population (à partir d'enquêtes auprès de la population).

L'indicateur 16.7.2 peut également être utilisé pour compléter la cible 10.2 de l'ODD correspondant, visant à favoriser pour toutes les personnes « l'intégration sociale, économique et politique, indépendamment de

leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre », qui ne comporte qu'un seul indicateur mesurant l'exclusion économique (**ODD 10.2.1** – Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap). L'indicateur 16.7.2 fournit donc des informations supplémentaires importantes pour mesurer les progrès réalisés par rapport à cette cible, en fournissant des données sur l'intégration *politique*.

De même, l'indicateur 16.7.2 peut également être utilisé pour compléter la cible 10.3 de l'ODD correspondant, visant à « assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière », qui ne comporte qu'un seul indicateur mesurant la discrimination ressentie pour divers motifs (**ODD 10.3.1** Proportion de la population déclarant s'être personnellement sentie discriminée ou harcelée au cours des 12 derniers mois pour un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme). L'indicateur 16.7.2 fournit donc des informations supplémentaires pertinentes pour mesurer les progrès réalisés par rapport à cette cible, en contribuant à identifier si certains groupes de population peuvent se sentir discriminés en ce qui concerne leur intégration dans la prise de décisions publique et de la mesure dans laquelle les institutions politiques sont sensibles à leurs demandes/préférences.

4. Concepts clés et définitions

Prise de décisions : Il ressort implicitement de l'indicateur 16.7.2 que la « prise de décisions » fait référence à la prise de décisions dans le domaine de la gouvernance publique (et non à la prise de toutes les décisions).

Prise de décisions ouverte : processus de prise de décisions qui donnent aux gens la possibilité d'« avoir leur mot à dire », c'est-à-dire d'exprimer leurs demandes, leurs opinions et/ou leurs préférences aux décideurs.

Prise de décisions réactive : processus de prise de décisions où les politiques et/ou les institutions politiques écoutent et agissent en fonction des demandes, opinions et/ou préférences énoncées par les personnes.

5. Pour les Offices nationaux de statistique (ONS)

La méthodologie pour l'indicateur peut être trouvée dans l'enquête sur l'ODD 16, sous le module Gouvernance, qui comprend l'indicateur 16.6.2 (Satisfaction à l'égard des services publics) et l'indicateur 16.7.2 (Efficacité des politiques externes). Pour ce dernier indicateur, veuillez vous reporter au questionnaire de l'annexe 1. Le module Gouvernance sur l'ODD 16 ne demande pas à être adapté au niveau national. Outre les éléments obligatoires, le questionnaire sur l'ODD 16 comporte des questions facultatives supplémentaires sur la participation électorale, la notion d'efficacité politique ayant été considérée à la fois comme un indicateur important de la participation politique et comme un résultat positif de la participation. Les deux questions sont toutefois très sensibles à la traduction et il est recommandé de demander des conseils sur la traduction à l'équipe d'assistance. On trouve également des traductions vérifiées¹ des éléments obligatoires dans les archives de l'Enquête sociale européenne (ESS) (il s'agit des questions centrales de l'ESS). Les archives de l'ESS peuvent être consultées si un pays partage une langue dans l'ESS.²

¹ Pour la méthode de traduction, voir : ESS, (n.d.). [Translation](#).

² ESS (n.d.-a). [Country by Round](#) (année).

Une copie du module Gouvernance sur l'ODD 16 - Indicateur 16.7.2 se trouve à l'annexe 1 avec les questions nécessaires accompagnées d'un « * ». L'entité déclarante est encouragée à examiner ce module et à vérifier qu'il correspond à son questionnaire. Si la méthodologie et le questionnaire nationaux présentent des écarts par rapport à la méthodologie et au questionnaire recommandés, veuillez les souligner dans la section consacrée aux métadonnées de la plateforme de déclaration, dans l'espace prévu pour les *Autres notes méthodologiques / écarts méthodologiques*. En outre, nous invitons les entités nationales déclarantes à télécharger les questionnaires qu'elles utilisent pour mesurer cet indicateur.

Pour obtenir de l'aide dans la collecte, le traitement et le calcul des données pour cet indicateur, ou si vous avez des questions concernant le module Gouvernance sur l'ODD 16, veuillez contacter SDG16indicators@undp.org au [Centre de gouvernance d'Oslo du PNUD](#).

6. Méthode de calcul de l'indicateur ODD 16.7.2

- 1) Les ONS doivent d'abord calculer la part des répondants qui ont répondu positivement à chaque question (c'est-à-dire le pourcentage cumulé des répondants qui ont répondu 3- « Quelque peu », 4- « Beaucoup » ou 5- « Énormément »).³

Par exemple :

<i>1. Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de [pays X] permet à des gens comme vous d'avoir leur mot à dire sur l'action du gouvernement ?</i>		<i>2. Et dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de [pays] permet à des gens comme vous d'avoir une influence sur la politique ?</i>	
1- Pas du tout	8 %	1- Pas du tout	16 %
2- Très peu	22 %	2- Très peu	30 %
3- Quelque peu	26 %	3- Quelque peu	26 %
4- Beaucoup	34 %	4- Beaucoup	14 %
5- Énormément	10 %	5- Énormément	14 %
% de ceux qui ont répondu positivement (c'est-à-dire les choix de réponse 3, 4 ou 5)	(26 % + 34 % + 10 %) = 70 %	% de ceux qui ont répondu positivement (c'est-à-dire les choix de réponse 3, 4 ou 5)	(26 % + 14 % + 14 %) = 54 %

- 2) Ensuite, les ONS doivent calculer la moyenne simple de ces deux pourcentages cumulés. Continuez avec l'exemple ci-dessus :
 $(70 \% + 54 \%) / 2 = 62 \%$

**Remarque :* Il est important que les ONS indiquent clairement, pour chaque question, le nombre de répondants qui ont choisi « Je ne sais pas », « Pas de réponse » ou « Je refuse de répondre », et qu'ils excluent ces répondants du calcul des parts cumulées de réponses positives. Par exemple, si 65 des 1 000 répondants ont répondu par l'une de ces trois options à la première question, la part cumulée des réponses positives à cette première question sera calculée sur un total de 935 répondants, et la feuille de rapport indiquera que pour cette question particulière, x répondants ont répondu « Je ne sais pas », y ont répondu « Pas de réponse » et z ont répondu « Je refuse de répondre ».

³ Si cet indicateur est calculé à partir d'une enquête existante qui utilise une échelle de réponse non standard, veuillez contacter le PNUD à l'adresse sdg16indicators@undp.org pour obtenir des conseils sur l'identification des réponses « positives » dans les échelles de réponse non standard.

Dans l'ensemble, la communication sur l'indicateur ODD 16.7.2 au niveau mondial nécessitera d'indiquer :

- la répartition des réponses entre toutes les options de réponse, pour chacune des deux questions ;
- la part cumulée des personnes interrogées qui ont répondu positivement à chaque question (c'est-à-dire le pourcentage cumulé des personnes interrogées qui ont répondu 3- « Quelque peu », 4- « Beaucoup » ou 5- « Énormément ») ; et
- la moyenne simple de ces deux pourcentages cumulés.

7. Exigences de ventilation concernant l'indicateur ODD 16.7.2

L'indicateur 16.7.2 vise à mesurer comment la confiance individuelle dans l'ouverture et la réactivité du système politique diffère d'un groupe démographique à un autre, notamment en fonction du sexe, de l'âge, de la situation au regard du handicap et du groupe de population d'importance nationale. Si l'analyse empirique a confirmé l'effet de ces variables démographiques sur les niveaux autodéclarés d'efficacité externe, d'autres variables influentes ont été identifiées, notamment les niveaux de revenu et d'éducation. En outre, étant donné que la cible 16.7 se concentre sur « la prise de décisions à tous les niveaux », la ventilation selon le lieu de résidence (par région administrative, par exemple par province, État fédéré, district ; par milieu urbain ou rural) est également importante pour contribuer à identifier les zones d'un pays donné où les gens se sentent les plus exclus de la prise de décisions.

- **Sexe** : Homme/Femme
- **Tranches d'âge** : Il est recommandé de suivre les normes des Nations Unies pour la production de statistiques démographiques nationales ventilées selon l'âge, en utilisant les tranches d'âge suivantes : (1) moins de 25 ans, (2) 25-34 ans, (3) 35-44 ans, (4) 45-54 ans, (5) 55-64 ans et (6) 65 ans et plus. Étant donné que l'âge présente une relation négative avec l'efficacité externe (il est prouvé que les répondants plus âgés rapportent des niveaux d'efficacité politique plus faibles que les répondants plus jeunes), une attention particulière doit être accordée aux tranches d'âge supérieures.
- **Situation au regard du handicap** : Le terme « handicap » est un terme générique qui recouvre les déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles de longue durée qui, en interaction avec divers obstacles, peuvent entraver la participation pleine et effective des personnes handicapées à la société sur un pied d'égalité avec les autres⁴. Dans la mesure du possible, les ONS sont encouragés à joindre la [Brève série de questions sur le handicap élaborée par le Groupe de Washington \(Short Set of Questions on Disability developed by the Washington Group\)](#) au questionnaire d'enquête utilisé pour poser les deux questions sélectionnées pour l'indicateur 16.7.2 afin de ventiler les résultats selon la situation au regard du handicap.
- **Groupes de population d'importance nationale** (groupes reposant sur une appartenance ethnique, une langue, une religion, un statut d'autochtone, une nationalité ou d'autres caractéristiques distincts) : La population d'un pays est une mosaïque de différents groupes de population qui peuvent être identifiés en fonction de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur langue, de leur statut d'autochtone ou de migrant, de leur appartenance religieuse ou de leur orientation sexuelle, entre autres caractéristiques. Aux fins de cet indicateur, une attention particulière est accordée aux minorités. Les *groupes minoritaires* sont des groupes numériquement inférieurs au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres – qui sont des ressortissants de l'État en question – possèdent des caractéristiques ethniques, religieuses ou linguistiques différentes de celles du reste de la population et manifestent, même si ce n'est qu'implicitement, un sentiment de solidarité visant à préserver leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue.⁵ Si le critère de nationalité inclus dans la définition ci-dessus a souvent été

⁴ Assemblée générale des Nations Unies, Convention relative aux droits des personnes handicapées : résolution / adoptée par l'Assemblée générale, 24 janvier 2007, A/RES/61/106, disponible à l'adresse <http://www.refworld.org/docid/45f973632.html>

⁵ Francesco Capotorti, rapporteur spécial de la Sous-commission des Nations Unies sur la prévention de la discrimination et la

contesté, l'obligation d'occuper une position non dominante reste importante (Nations Unies, 2010).⁶ La collecte de données d'enquête ventilées selon les groupes de population doit être soumise à la légalité de la compilation de ces données dans un contexte national particulier et à une évaluation minutieuse des risques potentiels de la collecte de ces données pour la sécurité des répondants.

- **Niveau de revenu** : Par quintile de revenu
- **Niveau d'éducation** : Enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur
- **Lieu de résidence** : par région administrative, par exemple par province, État fédéré, district ; par milieu urbain ou rural

Les institutions déclarantes sont encouragées à fournir autant d'informations que possible lorsqu'elles remplissent le tableau de [la Plateforme de déclaration du PNUD sur l'ODD 16](#), compte tenu de la complexité de désagrégation requise pour calculer cet indicateur. Un exemple de tableau de la plateforme de notification/rapport SDG 16.7.2 est le suivant :

protection des minorités (1977).

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Droits des minorités : Normes internationales et indications pour leur mise en œuvre, 2010, HR/PUB/10/3, <http://www.refworld.org/docid/4db80ca52.html>

	% of respondents who have responded positively to "How much would you say the political system in [country X] allows people like you to have a say in what the government does?" (positive responses refer to the answers 'some', 'a lot', 'a great deal')	% of respondents who have responded positively to "And how much would you say that the political system in [country] allows people like you to have an influence on politics?" (positive responses refer to the answers 'some', 'a lot', 'a great deal')	Percentage of individuals that have a positive response to both questions.
Total / National:			
Sex			
Male			
Female			
Urban/rural			
Urban			
Rural			
Education level			
Primary			
Secondary			
Tertiary			
Income or expenditure quintiles			
Quintile 1			
Quintile 2			
Quintile 3			
Quintile 4			
Quintile 5			
Disability status			
Disabled			
Not disabled			
Nationally relevant population group			
Population group A Specify: _____			
Population group B Specify: _____			
Population group C Specify: _____			
Age group			
Below 25			
25-34			
35-44			
45-54			
55-64			
65+			

8. Conseils supplémentaires pour remplir les informations dans la plateforme de déclaration

**Important*

Données pondérées

Les données saisies dans la [Plateforme de déclaration du PNUD sur l'ODD 16](#) doivent être pondérées en tenant compte des éléments suivants :

- Un minimum de 25 individus non pondérés ayant vécu un différend est nécessaire pour fournir des statistiques pondérées sur les groupes ethniques, la citoyenneté et l'origine migratoire
- Les groupes ethniques (A, B, C), l'origine migratoire (A, B, C) et la citoyenneté (A, B, C) doivent être définis au niveau national.
- Les groupes ethniques ne doivent pas inclure les groupes ethniques majoritaires

9. Documents de référence

Manuel de mise en œuvre de l'enquête sur l'ODD 16

<https://www.undp.org/library/sdg16-survey-initiative-implementation-manual>

Questionnaire : Questionnaire de l'enquête sur l'ODD 16

<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-03/UNDP-SDG16-Survey-Initiative-Implementation-Questionnaire.pdf>

SDG 16.7.2 Metadata

<https://unstats.un.org/sdgs/metadata/?Text=&Goal=16&Target=16.7>

SDG 16.7.2 Indicator Brief

<https://www1.undp.org/content/oslo-governance-centre/en/home/library/sdg-16-appetizer-indicator-16-7-2.html>

Annexe 1 : Module Gouvernance utilisé pour mesurer l'indicateur ODD 16.7.2 tel que défini dans le Questionnaire de l'enquête sur l'ODD 16

Source : [Questionnaire de l'enquête sur l'ODD 16](#)

16.7.2 Proportion de la population qui pense que la prise de décisions est ouverte et réactive – Efficacité des politiques externes (EPE)

<<Demander à tous>>

*** EPE1. Dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de [pays] permet à des gens comme vous d'avoir leur mot à dire sur l'action du gouvernement ?**

<<Lire, une seule réponse>>

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| 01 – Pas du tout | 98 – Je ne sais pas |
| 02 – Très peu | 99 – Je préfère ne pas répondre |
| 03 – Quelque peu | |
| 04 – Beaucoup | |
| 05 – Énormément | |

<<Demander à tous>>

*** EPE2. Et dans quelle mesure diriez-vous que le système politique de [pays] permet à des gens comme vous d'avoir une influence sur la politique ?**

<<Lire, une seule réponse>>

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| 01 – Pas du tout | 98 – Je ne sais pas |
| 02 – Très peu | 99 – Je préfère ne pas répondre |
| 03 – Quelque peu | |
| 04 – Beaucoup | |
| 05 – Énormément | |